

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

DE L'API CAPTCHA

DATE: 02/04/2021 VERSION: 1.0 AUTEUR: AIFE

Préambule	2	
ARTICLE 1 - DEFINITIONS		2
ARTICLE 2 - OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION		
ARTICLE 3 - MENTIONS LEGALES	3	
ARTICLE 4 - DESCRIPTION DE L'API CAPTCHA		
ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DE L'API CAPTCHA		
ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS DES UTILISATEURS	4	4
ARTICLE 7 – RESPONSABILITES		
ARTICLE 8 – MANQUEMENTS AUX CGU		
ARTICLE 9 - NOTIFICATIONS		
ARTICLE 10 - PROPRIETE INTELLECTUELLE	((
ARTICI F 11 _ DONNES PERSONNELLES	6	

Préambule

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation de l'API Captcha exposée sur la plateforme PISTE de l'AIFE (ci-après la « Plateforme »), mise à disposition via l'URL https://piste.gouv.fr/.

Présentation de l'AIFE

L'**A**gence pour l'**I**nformatique **F**inancière de l'**É**tat (AIFE) est un service à compétence nationale créé par décret du 11 février 2005, amendé par celui du 7 mai 2014 et dont la gouvernance est interministérielle.

L'AIFE gère le Système d'Information Chorus et propose des solutions de dématérialisation au profit de l'ensemble des personnes publiques et des entreprises. L'AIFE est certifiée ISO 9001 depuis 2008, la démarche qualité vise à l'amélioration continue du Système d'Information Chorus, à l'urbanisation du SIFE et à la satisfaction de ses clients.

Son siège est situé au 10, rue du centre 93196 NOISY-LE-GRAND CEDEX.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) régissent les relations entre l'AIFE et ses partenaires qui vont utiliser l'API.

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

- « **API** »: Une API est une interface de programmation applicative, comprenant un ensemble de méthodes, fonctions et classes, mise à disposition par l'intermédiaire d'une interface dont le but est d'offrir des services à d'autres logiciels.
- « CAPTCHA » : CAPTCHA est une solution mise en œuvre par l'AIFE. Elle permet de générer un « captcha ». Un Captcha est un test qui consiste à saisir une courte séquence de caractères visible sur une image, afin de différencier les utilisateurs humains d'éventuels robots malveillants.
- « **PISTE** » : PISTE, la **P**lateforme d'**I**ntermédiation des **S**ervices pour la **T**ransformation de l'**E**tat, est une plateforme mutualisée de gestion d'API, mise en œuvre par l'AIFE. Elle est dédiée à la publication sécurisée d'API et constitue l'outil commun pour la publication des API des Ministères Economiques et Financiers, de la communauté interministérielle et, de manière plus générale, des acteurs publics souhaitant exposer des services API.
- « **APPLICATION** »: Est défini comme Application tout développement (ci-après l'« Application »), à fins commerciales ou non, exploitant au moins une API de la Plateforme.
- « CGU » : Les présentes Conditions Générales d'Utilisation de l'API forment un contrat entre les Utilisateurs et l'AIFE concernant l'utilisation de l'API CAPTCHA.
- « Clés d'API » : Sont définies comme Clés d'API (ci-après « Clés d'API ») les clés API (API Key), jetons d'accès et autres informations d'identification d'accès émis par PISTE pour utiliser les API.
- « Fournisseur d'API » : est défini comme fournisseur d'API (ci-après « Fournisseur d'API » ou « Fournisseur ») toute entité qui expose des services API sur PISTE.
- « **Requête** » : Est défini comme Requête (ci-après « Requête ») une demande réalisée par une Application pour accéder aux données d'une base de données ou d'autres Systèmes d'Informations et visant à obtenir une réponse spécifique.

« Utilisateur »: Est défini comme Utilisateur (ci-après l'« Utilisateur » ou les « Utilisateurs ») toute personne physique (développeur ou responsable d'application) ou personne morale se connectant au Portail PISTE et choisissant de consommer une ou plusieurs API qui y sont exposées, en faisant des Requêtes sur celle-ci.

ARTICLE 2 - OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les conditions de mise à disposition de l'API **CAPTCHA** de l'AIFE.

2.1 Généralités

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'AIFE met à disposition son API CAPTCHA, ainsi que les obligations réciproques de chacune des parties dans le cadre de l'utilisation de ladite API.

Les documents listés ci-dessous font pleinement partie du champ des CGU :

- Mentions légales : https://piste.gouv.fr/mentions-legales ;
- CGU de PISTE : (https://piste.gouv.fr/images/com_apiportal/CGU/cgu_portal_FR.pdf), dont le champ est restreint à l'utilisation de la plateforme PISTE.

2.2 Acceptation des CGU

S'agissant d'accepter valablement les CGU de l'API CAPTCHA, l'Utilisateur doit être majeur.

Dans le cas contraire, l'Utilisateur ne doit en aucun cas utiliser l'API CAPTCHA.

S'agissant de l'information de l'Utilisateur et son acceptation des CGU, celle-ci est faite en deux temps :

- lors de l'inscription à la plateforme PISTE, s'agissant des CGU de PISTE;
- et lors du choix d'utiliser l'API CAPTCHA, dans le catalogue d'API exposé par PISTE.

L'Utilisateur, et le cas échéant son mandataire, reconnaissent ainsi avoir pris entièrement connaissance de l'ensemble des CGU avant l'utilisation de l'API **CAPTCHA** et les acceptent sans réserve, selon la procédure mise en place sur le site de PISTE (par exemple en cochant une case).

2.3 Modification des CGU et de l'API

L'AIFE peut être amenée à tout moment à procéder à des modifications de l'API **CAPTCHA** et/ou des présentes CGU. Les Utilisateurs seront informés de toute modification, par tout moyen à la convenance de l'AIFE. Les dernières CGU en vigueur seront consultables sur le site de PISTE et accessibles à tout Utilisateur.

ARTICLE 3 – MENTIONS LEGALES

Le responsable de l'API **CAPTCHA** est l'AIFE. Pour plus d'information sur l'AIFE, veuillez consulter la page « mentions légales » suivantes : https://piste.gouv.fr/mentions-legales.

ARTICLE 4 - DESCRIPTION DE L'API CAPTCHA

4.1 Description générale de l'API CAPTCHA

L'API CAPTCHA a pour but de générer, configurer ou valider un test (un « Captcha ») qui consiste à saisir une courte séquence visible sur une image, afin de différencier les utilisateurs humains d'éventuels robots malveillants. Cette séquence peut être régénérée en cas de besoin.

Une alternative audio à la lecture des caractères est également disponible, à des fins d'accessibilité.

Les fonctionnalités décrites sont mises à disposition sous forme d'une API qui sera exposée sur PISTE. Il existe 3 fonctionnalités :

- Une fonctionnalité permettant de générer le captcha
- Une fonctionnalité permettant de valider un captcha précédemment généré
- Une fonctionnalité permettant de vérifier l'état du service CAPTCHA de l'AIFE

4.2 Mise à disposition de l'API

L'API CAPTCHA est mise à disposition dans le catalogue d'API de PISTE.

Pour consommer l'API CAPTCHA il est nécessaire de :

- S'inscrire sur PISTE et accepter les CGU de PISTE ;
- Créer une application (pour le bac à sable, une application est automatiquement créée lors de votre inscription sur PISTE) ;
- Sélectionner l'API depuis votre application et accepter les CGU de l'API CAPTCHA;

L'utilisation de cette API est soumise à la validation, vous devrez attendre la validation pour pouvoir l'utiliser. Un document d'intégration de ce CAPTCHA est accessible <u>ici</u>.

4.3 Conditions d'accès à PISTE et à l'API CAPTCHA

Les Utilisateurs sont responsables des identifiants utilisés pour accéder à l'API CAPTCHA, qui doivent respecter l'état de l'art en matière de sécurité informatique.

L'accès à PISTE se fait au moyen d'une adresse de messagerie. Le compte est protégé par un mot de passe sécurisé.

L'appel à l'API CAPTCHA s'effectue via PISTE, après authentification par le protocole Oauth 2.0 dans chaque requête. Un quide d'intégration d'implémentation sera fourni par l'AIFE pour son intégration chez l'Utilisateur.

ATTENTION : vos clés d'authentification à l'API CAPTCHA sont strictement réservées à votre application et ne doivent en aucun cas être rendues publiques ou divulquées à un tiers.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DE L'API CAPTCHA

5.1 Disponibilité de l'API CAPTCHA

L'API CAPTCHA est disponible et en service, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sauf lors d'interventions techniques volontaires ou involontaires, connues ou inconnues de l'AIFE. L'AIFE communiquera en conséquence et si l'utilisateur le souhaite de toute indisponibilité.

ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS DES UTILISATEURS

6.1 Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est seul responsable de l'usage qu'il fait de l'API CAPTCHA, lequel doit être strictement conforme aux lois et réglementations en vigueur.

Par conséquent, l'AIFE et toute personne physique ou morale qui lui est liée ne peuvent être tenus responsables de tout préjudice subi résultant d'une l'utilisation de l'API CAPTCHA non conforme aux présentes CGU, et les garantit contre toute action fondée sur une telle utilisation.

6.2 Sécurité des équipements informatiques utilisés pour accéder à l'API CAPTCHA

Les Utilisateurs sont responsables des équipements informatiques utilisés pour accéder à l'API CAPTCHA qui doivent respecter l'état de l'art en matière de sécurité informatique.

Lors de l'utilisation de l'API CAPTCHA, l'Utilisateur, ou son entité de rattachement, doivent s'assurer que les équipements informatiques ou l'environnement d'exécution disposent des protections ad hoc contre la malveillance et que l'Utilisateur est sensibilisé aux risques de sécurité liés à son activité.

Conformément aux exigences de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'État (PSSIE), l'AIFE recommande en particulier que les équipements intègrent :

- Une solution antivirus à jour ;
- Une mise à jour régulière des correctifs de sécurité ;
- Un pare-feu local;
- Un contrôle des autorités de certification autorisées ;
- L'interdiction de mémorisation des mots de passe dans le navigateur ;
- Le verrouillage automatique des sessions sur les postes des développeurs.

6.3 Compromission de vos identifiants Oauth ou d'accès à PISTE

L'Utilisateur de l'API CAPTCHA est acteur de la sécurité de celle-ci et doit notifier à l'AIFE tout incident ou accès anormal à l'API CAPTCHA ou à PISTE, afin que l'AIFE puisse s'assurer qu'aucune action frauduleuse n'a été intentée à son insu.

En cas de compromission, ou suspicion de compromission, de ses identifiants Oauth ou d'accès à PISTE (surconsommation sur l'API CAPTCHA, publication des identifiants en ligne, etc.), l'Utilisateur s'engage à :

- réinitialiser ses identifiants sur PISTE au plus vite ;
- avertir l'AIFE dans les plus brefs délais.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITES

L'AIFE conserve l'entière responsabilité de ses obligations concernant les services fournis par l'API CAPTCHA.

L'Utilisateur est seul responsable de la complétude et de l'exactitude des données adressées à l'AIFE, en son nom et pour son compte. Il s'engage à vérifier que celles-ci ne contiennent pas d'informations susceptibles de porter atteinte aux droits d'un tiers ou d'enfreindre les règles d'ordre public.

La responsabilité de l'AIFE ne saurait être engagée en cas d'utilisation frauduleuse des moyens d'authentification communiqués à l'utilisateur.

La responsabilité de l'AIFE ne saurait être engagée sur l'indisponibilité totale ou partielle de CAPTCHA lorsque la défaillance a pour cause, fondement ou origine le réseau de télécommunications et/ou le matériel de connexion.

La responsabilité de l'AIFE ne peut en aucun cas être engagée à la suite de tout dommage, erreur ou carence lorsque l'inexécution ou la mauvaise exécution reprochée résulte :

- Du non-respect des recommandations de l'AIFE;
- D'une faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel l'AIFE n'a aucun pouvoir de surveillance ; En cas de survenance d'un évènement de force majeure.

ARTICLE 8 – MANQUEMENTS AUX CGU

L'AIFE se réserve le droit de suspendre, sans notification préalable, l'accès à son API CAPTCHA à des Utilisateurs qui ne respecteraient pas les présentes CGU ou qui feraient un usage de l'API contraire aux lois et réglementations en vigueur. L'Utilisateur sera malgré tout notifié de cette suspension au plus tôt.

L'AIFE pourra également résilier les Conditions Générales de plein droit, sans préavis, et par simple notification à l'Utilisateur, en cas de manquement de l'Utilisateur à ses obligations, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

ARTICLE 9 – NOTIFICATIONS

Toute notification entre les parties est considérée comme valablement effectuée lorsqu'elle est envoyée par email aux adresses suivantes :

- pour l'utilisateur, l'adresse email de contact indiquée dans le compte Utilisateur PISTE. - Pour l'AIFE piste.aife@finances.gouv.fr

ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'API CAPTCHA est la propriété de l'AIFE.

Toute question portant sur les droits de propriété intellectuelle de l'API CAPTCHA peut être adressée à :

Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) Bercy 3 10, rue du centre 93464 NOISY-LE-GRAND CEDEX

ARTICLE 11 – DONNES PERSONNELLES

L'AIFE ne collecte aucune donnée personnelle lors de la fourniture de l'API CAPTCHA.

Toute question portant sur les traitements de données personnelles gérés par l'AIFE peut être adressée :

- par courriel à l'adresse suivante : referent-dpd.aife@finances.gouv.fr ;
- par courrier à l'adresse suivante :

Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) Bercy 3 10, rue du centre 93464 NOISY-LE-GRAND CEDEX